

# Enseignant(e) Artistique Musicien(e) Intervenant(e) ( 8h)

Offre n° O069260409000813

Publiée le 09/04/2026



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** SAINT-PRIEST - COMMUNE

La Ville de Saint-Priest est située dans le Département du Rhône (69) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte près de 50 000 habitants. Située à l'Est de la Métropole de Lyon, elle est aussi la 2e ville du département en termes de superficie.

Facilement accessible en voiture et en transports en commun, Saint-Priest est irriguée par le tramway (ligne T2) qui la traverse de part en part et la relie au centre de Lyon, atteignable également par le TER en 12 mn.

Saint-Priest est une commune en plein développement. Forte d'un patrimoine naturel très riche, elle présente un bon compromis entre vie urbaine et vie rurale. Rejoindre notre commune vous permettra de concilier projets professionnels innovants et qualité de vie !

**Site web de l'employeur :** <https://www.ville-saint-priest.fr/>

**Lieu de travail :** 14 Place Charles-Ottina, Saint-Priest (Rhône (69))

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2026

**Date limite de candidature :** 09/05/2026

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Enseignement artistique

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant d'enseignement artistique

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

**Métier(s) :** [Enseignant ou enseignante artistique](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps non complet, 8h00 hebdomadaire

**Descriptif de l'emploi :**

Rattaché à la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Saint-Priest, le Conservatoire de Musique & Théâtre déploie ses missions selon trois axes principaux :

\* L'éducation fondée sur un enseignement spécialisé de la musique et du théâtre structuré en parcours et en cycles d'apprentissage.

\* L'éducation artistique et culturelle, en favorisant des collaborations avec les établissements scolaires de la ville.

\* L'accompagnement des pratiques artistiques des amateurs, en offrant un cadre propice au développement de leurs projets.

Ces missions complémentaires et interconnectées favorisent l'épanouissement de chacun, en permettant de se construire et de s'exprimer par l'art.

Le conservatoire réunit 47 agents, dont 37 enseignants, accueille plus de 800 élèves et propose chaque année près de 70 concerts, spectacles et événements artistiques.

Sous l'autorité du directeur du Conservatoire ou de son représentant, vous contribuez à la mise en oeuvre des actions d'éducation artistique et culturelle portées par le Conservatoire et la Ville. Artiste-pédagogue, vous concevez et conduisez des projets artistiques favorisant la découverte, l'expérimentation et la pratique collective, en lien avec les équipes pédagogiques, les partenaires éducatifs et les acteurs culturels du territoire.

**Missions / conditions d'exercice :**

Missions et Activités principales

- Concevoir et conduire des projets artistiques et pédagogiques au sein du conservatoire, en milieu scolaire et dans le cadre d'actions culturelles menées sur le territoire.
- Intervenir en milieu scolaire (maternelle et élémentaire) en coopération avec les enseignants de l'Éducation nationale, les professeurs du conservatoire et la coordination de l'Éducation Artistique et Culturelle.
- Développer et encadrer des pratiques musicales collectives favorisant l'écoute, l'expérimentation, l'expression et la créativité des participants.
- Concevoir et porter des temps de restitution artistique valorisant les réalisations des apprenants.
- S'inscrire dans une démarche pédagogique partagée, fondée sur l'analyse des pratiques, la coopération entre enseignants et la prise en compte des enjeux liés aux apprentissages et aux publics.
- Contribuer à des projets artistiques transversaux, en lien avec les équipes pédagogiques et les partenaires éducatifs, culturels et sociaux.
- Conduire des actions culturelles en lien avec les habitants et les acteurs du territoire, en cohérence avec le projet d'établissement.

**Profils recherchés :**

Compétences requises / Profil recherché

- Titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)
- Maîtrise des différentes méthodes et techniques pédagogiques
- Capacité à concevoir et conduire des projets artistiques collectifs
- Goût pour le travail en équipe et les démarches partenariales
- Ponctualité, organisation, rigueur et méthode
- Sens de l'initiative, créativité et capacité d'adaptation

**HORAIRES DE TRAVAIL ET SPECIFICITES DU POSTE**

Temps non complet de 8h hebdomadaires de face à face pédagogique

Selon les besoins du service et le profil du candidat, possibilité de se voir confier des cours au conservatoire sur le temps extra-scolaire.

Période de congés imposée

Déplacement régulier (permis B et véhicule recommandés)

**REMUNERATION ET AVANTAGES**

Traitement indiciaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année

Avantages :

- Budget formation
- Congés payés et RTT
- CSE
- Parking à vélo

- Restaurant d'entreprise
- Télétravail

## Contact et modalités de candidature

### Informations complémentaires :

Postulez en cliquant sur le lien de candidature ci-dessous:

**Lien de candidature :** [https://apply.wink-lab.com/apply/05cc3d5a-fb9d-4234-bb3d-5f1e9f6808a5?utm\\_source=emploiterritorial](https://apply.wink-lab.com/apply/05cc3d5a-fb9d-4234-bb3d-5f1e9f6808a5?utm_source=emploiterritorial)

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.